

**SOCOTEC CONSTRUCTION**

6 rue du Bengy
CS 40005

58640 VARENNES VAUZELLES CEDEX

Tél. : (+33)3.86.71.93.20

Fax : (+33)3.86.71.93.21

Sécurité & protection de la santé

N/Réf : 154Y0/22/1774

Affaire suivie par : Philippe DA COSTA FARIA

Tél. : 03 86 71 93 28(B); 06 03 36 24 29(M)

E-mail : Philippe.DACOSTAFARIA@socotec.com

Dossier n° : 2203154Y0000071 1000

CONSEIL DEPARTEMENTAL - INSTALLATION D'UN CONTAINER INFORMATIQUE

11 RUE EMILE COMBES

58000 NEVERS

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

30, RUE DE LA PREFECTURE

58000 NEVERS France

A VARENNES VAUZELLES , le 20/12/2022

Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint le Dossier d'Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage de l'opération citée en objet.

Ce document comporte l'indice de révision n° 0.

Ce dossier est à conserver par vos soins pendant la durée de vie de l'ouvrage.

Ce dossier comporte un duplicata du procès-verbal que vous voudrez bien nous retourner dûment signé.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le coordonnateur

Autres destinataires	Fax et Email
APL DATA CENTER - Maître d'oeuvre	- samuel.morin@apl-datacenter.fr
APL DATA CENTER - M. BAPTISTE SIMON	- baptiste.simon@apl-datacenter.fr

**DOSSIER D'INTERVENTION ULTERIEURE
SUR L'OUVRAGE (DIUO)**



**CONSEIL DEPARTEMENTAL - INSTALLATION D'UN CONTAINER
INFORMATIQUE**

**11 RUE EMILE COMBES
58000 NEVERS**

INDICE	DATE	MODIFICATIONS	RÉDACTION
0	20/12/2022	DIUO final du 20/12/2022	Philippe DA COSTA FARIA

PRESENTATION ET MODE D'EMPLOI

1 - OBJET DU DOSSIER D'INTERVENTION ULTERIEURE SUR L'OUVRAGE (D.I.U.O)

- a) Ce dossier comporte les informations sur les dispositifs intégrés à l'ouvrage de nature à faciliter la prévention des risques professionnels lors des interventions ultérieures. Ces informations concernent notamment les dispositions mentionnées au 2^{ème} alinéa de l'article R.4532-95 du Code du Travail. Les documents définis au 1^{er} alinéa de cet article sont mentionnés au chapitre 4 sous forme de bordereau.
- b) Les données du D.I.U.O doivent être utilisées pour :
 - > Rédiger les consignes de sécurité à l'usage des personnels d'entretien de l'établissement utilisant l'ouvrage.
 - > Définir les mesures de prévention à prendre en compte lorsque les travaux d'entretien ou d'aménagement sont confiés à une (des) entreprise(s) dite(s) extérieure(s).
 - > Faciliter l'établissement du plan de prévention tel que défini à l'article R.4512-6 du Code du Travail, lorsque celui-ci est requis par la réglementation.
- c) Le DIUO est transmis au syndic ou à l'exploitant de l'ouvrage pour la bonne application des procédures de sécurité définies en b).

2 - LIMITES DE LA PORTEE DU D.I.U.O

- a) Le présent dossier ne concerne que l'ouvrage ou partie(s) de l'ouvrage qui relève(nt) de l'opération, dont l'étendue est mentionnée dans le chapitre 1 ci-après, à l'exclusion de tout autre ouvrage.
- b) Le présent dossier ne concerne que l'entretien et les interventions normalement prévisibles portées à la connaissance du Coordonnateur par le Maître d'ouvrage et le Maître d'oeuvre de l'opération.
- c) Les domaines suivants ne font l'objet d'aucune information dans le cadre du D.I.U.O. :
 - > La sécurité et la protection de la santé, des personnes liées à l'exploitation de(s) l'établissement(s), y compris les dispositions relatives à la prévention des incendies.
 - > Les mesures de prévention, relatives à la maintenance des outils, machines ou équipements techniques qui relèvent de la législation sur les équipements de travail (articles L-4311-1 et L-4321-1 du Code du Travail).

DOSSIER D'INTERVENTION ULTERIEURE SUR L'OUVRAGE

Sommaire

1. INFORMATIONS SUR L'OUVRAGE	5
1.1 INFORMATIONS GENERALES SUR L'OUVRAGE	5
1.2 INFORMATIONS PARTICULIERES	6
2. LOCAUX A DISPOSITION DU PERSONNEL D'ENTRETIEN	7
3. DISPOSITIONS PRISES POUR FACILITER LA PREVENTION LORS DES INTERVENTIONS ULTERIEURES	7
3.1. INDEX CLASSE PAR ELEMENT SOUMIS A INTERVENTIONS ULTERIEURES (ESIU)	7
3.2. INDEX CLASSE PAR LOCALISATION	7
3.3. FICHES DES ELEMENTS DE SECURITE INTEGRES A L'OUVRAGE POUR FACILITER LES INTERVENTIONS ULTERIEURES	9
4. PLANS ET NOTES TECHNIQUES DE L'OUVRAGE RELATIFS AU CHAPITRE 3 DU DIUO	14
5. ANNEXES	16

1. INFORMATIONS SUR L'OUVRAGE

1.1 INFORMATIONS GENERALES SUR L'OUVRAGE

Maître d'Ouvrage :

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
30, RUE DE LA PREFECTURE

58000 NEVERS
France



Désignation de l'ouvrage :

CONSEIL DEPARTEMENTAL - INSTALLATION D'UN CONTAINER INFORMATIQUE

Date de Réception des travaux :

01/12/2022

Adresse de l'ouvrage :

11 RUE EMILE COMBES
58000 NEVERS France

Description des travaux :

Installation d'un container informatique.

VRD, Gros Oeuvre, Fondation, Espace Vert;

Module informatique;

Raccordement Electricité et CVC

Serrurerie escalier

1.2 INFORMATIONS PARTICULIERES

Réseaux enterrés et aériens :

Détail: voir plan de recolement.

Conditions d'accès :

Site MPDH de la Nièvre.

Matières dangereuses : Sans objet

Consignes spécifiques :

Plan de prévention à réaliser avec le chef d'établissement avant toutes interventions.

2. LOCAUX A DISPOSITION DU PERSONNEL D'ENTRETIEN

3. DISPOSITIONS PRISES POUR FACILITER LA PREVENTION LORS DES INTERVENTIONS ULTERIEURES

3.1. INDEX CLASSE PAR ELEMENT SOUMIS A INTERVENTIONS ULTERIEURES (ESIU)

Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	Localisation	N° fiche
Bardage métallique	Façade	2
Climatisation par split system	Equipements techniques intérieur	3
Climatisation-CTA	Couverture	1
Eclairage de sécurité	Equipements techniques intérieur	3
Eclairage intérieur encastré / suspendu / sur rail	Equipements techniques intérieur	3
Ecran à ventelle.	Façade	2
Evacuation des Eaux pluviales	Couverture	1
Groupe VMC	Equipements techniques intérieur	3
Porte	Façade	2
Toiture bacs acier	Couverture	1

3.2. INDEX CLASSE PAR LOCALISATION

Localisation	Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	N° fiche
Couverture	Evacuation des Eaux pluviales Toiture bacs acier Climatisation-CTA	1
Façade	Porte Ecran à ventelle. Bardage métallique	2

Localisation	Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	N° fiche
Equipements techniques intérieur	Eclairage de sécurité Eclairage intérieur encastré / suspendu / sur rail Climatisation par split system Groupe VMC	3

3.3. FICHES DES ELEMENTS DE SECURITE INTEGRES A L'OUVRAGE POUR FACILITER LES INTERVENTIONS ULTERIEURES

Fiche n° 1 - Couverture

Description Entretien - maintenance.

Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	Interventions ultérieures prévisibles	Observations
Evacuation des Eaux pluviales	Visite : Contrôle bon écoulement et absence rétention Intervention légère : Nettoyage et enlèvement végétation Entretien préventif - Dépannage curatif : Surveillance - Inspection après épisode météo violent	Manutention : Zone d'intervention délimitée par un balisage en chaînette sur potelets
Toiture bacs acier	Visite : Surveillance - Inspection après épisode météo violent Intervention légère : Elimination mousses et lichens - Elagage lierres, vignes et arbres à proximité des gouttières Entretien préventif - Dépannage curatif : Brossage et balayage couverture - Débouchage descentes eaux pluviales - Nettoyage gouttière Intervention lourde : Changement bacs défectueux - Regarnissage au mastic de bandes de solins - Resserrage ou changement fixations	Manutention, Autres : Zone d'intervention délimitée par un balisage en chaînette sur potelets
Climatisation-CTA	Visite : Vérification et contrôle fonctionnement - Recherche fuites Intervention légère : Remplacement composants simples Entretien préventif - Dépannage curatif : Démontage -Nettoyage - Graissage - Resserrage - Equilibrage - Vérification fonctionnement Intervention lourde : Remplacement moto-ventilateur, batterie	Manutention, Installation électrique, Chimique CMR, Autres : Consulter DOE / Notice entretien

Liste des dispositifs pour la prévention des risques professionnels

Accès et cheminement jusqu'au poste de travail

Aucun dispositif prévu

Protection Collective

Aucun dispositif prévu

Protection individuelle

Aucun dispositif prévu

Fiche n° 2 - Façade

Description

Entretien - maintenance.

Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	Interventions ultérieures prévisibles	Observations
Porte	Visite : Surveillance Intervention légère : Nettoyage - Graissage Entretien préventif - Dépannage curatif : Nettoyage Intervention lourde : Remplacement pièces défectueuses	Manutention, Autres : Zone d'intervention délimitée par un balisage en chaînette sur potelets
Ecran à ventelle.	Visite : Surveillance Intervention légère : Resserrage ou remplacement fixations desserrées, arrachées ou corrodées Entretien préventif - Dépannage curatif : Lavage Intervention lourde : Remplacement écailles, clins, lisses d'encadrement, fixations endommagés	Manutention, Autres : Zone d'intervention délimitée par un balisage en chaînette sur potelets
Bardage métallique	Visite : Surveillance Intervention légère : Resserrage ou remplacement fixations desserrées, arrachées ou corrodées Entretien préventif - Dépannage curatif : Lavage Intervention lourde : Remplacement écailles, clins, lisses d'encadrement, fixations endommagés	Manutention, Autres : Zone d'intervention délimitée par un balisage en chaînette sur potelets

Liste des dispositifs pour la prévention des risques professionnels

Accès et cheminement jusqu'au poste de travail

Sol en pied de façade plan, dégagé et stabilisé permettant l'utilisation d'un équipement de travail temporaire en hauteur amovible de type échafaudage ou nacelle élévatrice de personne

Protection Collective

Aucun dispositif prévu

Protection individuelle

Aucun dispositif prévu

Fiche n° 3 - Equipements techniques intérieur

Description

Entretien - maintenance.

Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	Interventions ultérieures prévisibles	Observations
Eclairage de sécurité	Visite : Inspection visuelle Intervention légère : Remplacement joints, capots Entretien préventif - Dépannage curatif : Nettoyage luminaire - Changement lampes Intervention lourde : -	Manutention, Installation électrique : Pour toute intervention sur l'installation électrique l'intervenant doit disposer d'une habilitation adaptée
Eclairage intérieur encastré / suspendu / sur rail	Visite : Inspection visuelle - Mesure niveaux éclairage Intervention légère : Changement grille ou vasque Entretien préventif - Dépannage curatif : Nettoyage luminaire - Changement lampes Intervention lourde : -	Manutention, Installation électrique : Pour toute intervention sur l'installation électrique l'intervenant doit disposer d'une habilitation adaptée
Climatisation par split system	Visite : Contrôle aspect et dégagement - Essai fonctionnel Intervention légère : Contrôles périodiques - Entretien suivant notice Entretien préventif - Dépannage curatif : Remplacement composants simple Intervention lourde : Remplacement moteur, ventilateur	Manutention, Installation électrique, Chimique CMR, Autres : Consulter DOE / Notice entretien
Groupe VMC	Visite : Vérification état filtres - Relevé perte de charges Intervention légère : Remplacement filtres Entretien préventif - Dépannage curatif : Contrôle état, montage, fonctionnement - Nettoyage Intervention lourde : -	Manutention, Installation électrique, Chimique CMR, Autres : Consulter DOE / Notice entretien

Liste des dispositifs pour la prévention des risques professionnels

Accès et cheminement jusqu'au poste de travail

Accès de plain-pied

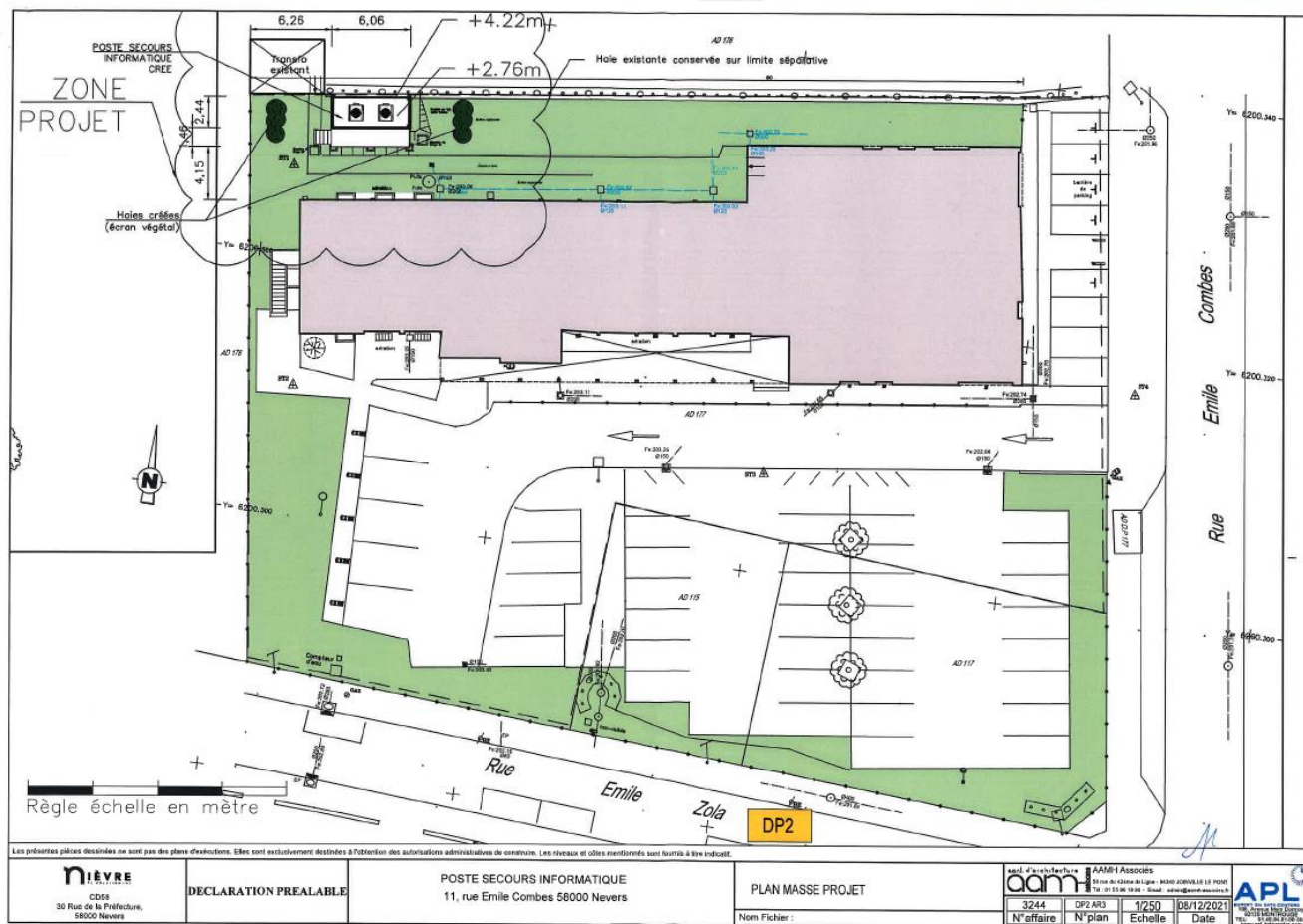
Protection Collective

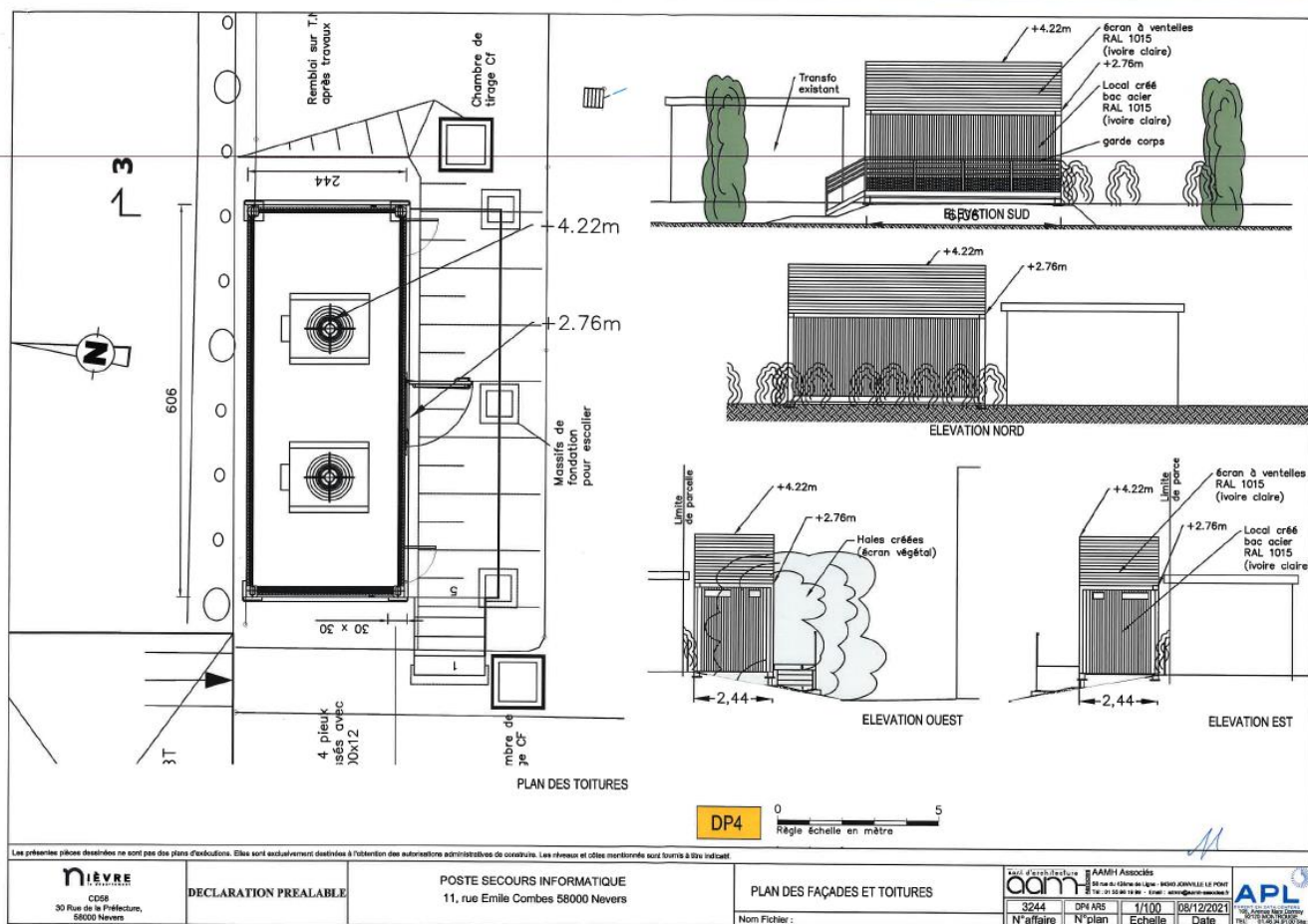
Sol en pied d'équipement plan, dégagé et stabilisé permettant l'utilisation d'un équipement de travail temporaire en hauteur amovible de type échafaudage et PIRL.

Protection individuelle

Aucun dispositif prévu

4. PLANS ET NOTES TECHNIQUES DE L'OUVRAGE RELATIFS AU CHAPITRE 3 DU DIUO





5. ANNEXES

ANNEXE DOE

Bordereau du dossier de l'ouvrage exécuté (D.O.E)

ANNEXE PV TRANSMISSION

Procès-verbal de transmission du D.I.U.O. au Maître d'Ouvrage

Nota : Dans le cadre de sa mission, le coordonnateur a demandé au Maître d'Ouvrage que lui soit transmis les documents listés ci-dessus. Les documents non annexés ci-après n'ont pas été transmis au coordonnateur et doivent être consultés auprès du Maître d'Ouvrage.

ANNEXE DOE

LISTE DES DOCUMENTS LIES AU DOSSIER DE L'OUVRAGE EXECUTE (D.O.E)

ANNEXE PV TRANSMISSION

PROCES VERBAL DE TRANSMISSION DU D.I.U.O AU MAITRE D'OUVRAGE

Entre le coordonnateur S.P.S et le Maître de l'ouvrage

M Philippe DA COSTA FARIA
dénommé Coordonnateur phase réalisation pour le compte de la Société

SOCOTEC CONSTRUCTION
6 rue du Bengy
CS 40005

58640 VARENNES VAUZELLES CEDEX

D'UNE PART,

et

dénommé Maître de l'Ouvrage pour le compte de la société

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
30, RUE DE LA PREFECTURE

58000 NEVERS

D'AUTRE PART,

il a été convenu ce qui suit :

M Philippe DA COSTA FARIA
transmet ce jour à

le dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage relatif à l'opération dont la désignation suit :

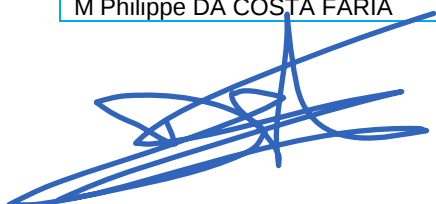
Dossier n° 2203154Y0000071 1000
CONSEIL DEPARTEMENTAL - INSTALLATION D'UN CONTAINER INFORMATIQUE
11 RUE EMILE COMBES

58000 NEVERS

Le dossier d'intervention ultérieure a été complété conformément aux articles R-4532-12 et R-4532-95 du Code du Travail.

Fait en deux exemplaires originaux à VARENNES VAUZELLES , le 20/12/2022

Le Coordonnateur	Le Maître de l'Ouvrage
M Philippe DA COSTA FARIA	



PROCES VERBAL DE TRANSMISSION DU D.I.U.O AU MAITRE D'OUVRAGE

Entre le coordonnateur S.P.S et le Maître de l'ouvrage

M Philippe DA COSTA FARIA
dénommé Coordonnateur phase réalisation pour le compte de la Société

SOCOTEC CONSTRUCTION
6 rue du Bengy
CS 40005

58640 VARENNES VAUZELLES CEDEX

D'UNE PART,

et

dénommé Maître de l'Ouvrage pour le compte de la société

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
30, RUE DE LA PREFECTURE

58000 NEVERS

D'AUTRE PART,

il a été convenu ce qui suit :

M Philippe DA COSTA FARIA
transmet ce jour à

le dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage relatif à l'opération dont la désignation suit :

Dossier n° 2203154Y0000071 1000
CONSEIL DEPARTEMENTAL - INSTALLATION D'UN CONTAINER INFORMATIQUE
11 RUE EMILE COMBES

58000 NEVERS

Le dossier d'intervention ultérieure a été complété conformément aux articles R-4532-12 et R-4532-95 du Code du Travail.

Fait en deux exemplaires originaux à VARENNES VAUZELLES , le 20/12/2022

Le Coordonnateur	Le Maître de l'Ouvrage
M Philippe DA COSTA FARIA	

